

L'islam n'a pas inventé la violence, il a intégré celle de son époque (1)

WAFSA SULTAN

AVEC LA PARTICIPATION DE
CHRISTINE TASIN ET MAURICE SALIBA

L'ISLAM

FABRIQUE DE DÉSÉQUILIBRÉS ?



attentats se succèdent, en France et ailleurs en Europe. Et ce n'est pas fini, notre excellent Premier Ministre, fin psychologue, nous ayant enjoint de nous y habituer – il ne voit apparemment rien d'autre à faire. Pourtant, dans la sphère « patriote », nous avons tout compris : les terroristes qui perpètrent ces attentats sont issus de l'immigration, laquelle est essentiellement de culture musulmane ; laquelle culture est basée sur le Coran, lequel valorise la violence et le djihad, ce qui explique les attentats, C.Q.F.D. ; donc tout s'emboîte bien, donc c'est simple, « nyaquà » interdire le Coran ! Or, n'en déplaise aux justiciers et autres redresseurs de torts qui n'aiment rien tant que le manichéisme, ce n'est pas aussi simple que ça – cet article et les quatre qui suivront vont tenter de le démontrer.

Tout d'abord, où réside la violence en religion ? Eh bien, dans des textes dits « sacrés » qui justifient la violence, voire le meurtre, en particulier pour soumettre ceux que ladite religion considère comme des « mécréants ». Des exemples ?... Riposte Laïque en a publié tant qu'il est difficile d'en rajouter – mais essayons quand même :

– la mort pour les apostats : *« S'il se trouve [...] dans l'une de tes villes [...] un homme ou une femme qui [...] aille à d'autres dieux [...] tu les lapideras jusqu'à ce qu'ils meurent. » ;*

– ... et pour les blasphémateurs : *« Celui qui blasphèmera [...] sera puni de mort : toute l'assemblée le lapidera. Étranger ou indigène, il mourra. » ;*

– et surtout la conquête meurtrière des pays voisins : *« Lorsque tu sortiras pour combattre tes ennemis [...] tu ne les craindras pas [...] car votre Dieu marche avec vous pour combattre [...]. Lorsque tu approcheras d'une ville [...] [si elle veut la paix] et t'ouvre ses portes, tout son peuple te sera tributaire et asservi. [Si non,] tu l'assiègeras et [quand tu y rentreras] tu feras passer tous les mâles au fil de l'épée ;*

mais les femmes, les enfants, le bétail et [...] tout son butin, tu le prendras pour toi. [...] Mais quant aux villes [de ces pays que] Dieu te donne pour héritage, tu n'y laisseras la vie à rien de ce qui respire. »

Un problème ?... Oui, effectivement, ces trois charmantes citations ne proviennent pas du Coran, mais... de la Bible, plus précisément du Deutéronome et du Lévitique (références : Deut. 17 : 2-5 ; Lévit. 24 : 15-16 ; et Deut. 20 : 1-16 respectivement). Or « *tu n'y laisseras la vie à rien de ce qui respire* », cela porte un nom : cela s'appelle un génocide. Et c'est très exactement ce qui fut fait, selon la Bible, lors de la conquête du pays de Canaan (la « Terre Promise »), d'abord à Jéricho (Josué 6 : 21), puis à Haï (Josué 8 : 24-25) où, toujours selon la Bible, douze mille cananéens, hommes, femmes, enfants et vieillards, furent massacrés : en comparaison, Mahomet lui-même, tout sanguinaire qu'il fût, n'était qu'un petit joueur !

Il n'est pas question ici de pinailler sur les niveaux de violence respectifs de la Bible et du Coran : l'usage de logiciels d'analyse de textes a montré que ces niveaux sont en gros du même ordre, qui est d'ailleurs quantitativement faible – moins de 10% du volume des textes respectifs. Ce qui est important, en revanche, est de constater que, depuis la plus haute antiquité, les pays du Moyen-Orient ont été foncièrement violents : ils l'étaient dans les temps bibliques, ils l'étaient toujours à l'époque de Mahomet (VII^e siècle), et ils n'ont guère changé depuis (voir Daech). Ainsi trouve-t-on dans la Bible, et en particulier dans le Lévitique et le Deutéronome, de nombreux usages barbares qui sont passés dans la Charia, la loi islamique. Ils concernent notamment l'esclavage (Lévit. 25 : 44-46), les bastonnades (Deut. 25 : 1-3), et, en vertu de la loi du talion (« *fracture pour fracture, œil pour œil, dent pour dent* »), les amputations et la peine de mort (Deut. 25 : 11-12 ; Lévit. 24 : 17-21), celle-ci n'étant pas que pour les meurtriers mais aussi pour les

adultérins (Lév. 20 : 10) et les homosexuels (Lév. 20 : 13). Quant aux peines d'emprisonnement, elles n'existaient pas, tout simplement parce qu'incompatibles avec le nomadisme...

Ajoutons pour mémoire que, dans ces pays de mœurs patriarcales, la femme a toujours eu un statut inférieur qui transparaît non seulement dans l'Ancien Testament (que la femme soit épouse ou captive de guerre, voir Deut. 21 : 10-14), mais encore, au début de l'ère chrétienne, dans les Épîtres de Paul : « [Sachez que] le chef de tout homme, c'est le Christ, que le chef de la femme, c'est l'homme [...] » (1-Corinthiens 11 : 3) ; « Que la femme écoute l'instruction en silence, avec une entière soumission. Je ne permets pas à la femme d'enseigner, ni de prendre autorité sur l'homme ; mais elle doit se tenir dans le silence. Car Adam a été formé le premier, Eve ensuite ; et ce n'est pas Adam qui a été séduit : c'est la femme qui, séduite, est tombée dans la transgression. Néanmoins, elle sera sauvée en devenant mère, pourvu qu'elle persévère dans la foi, dans la charité et dans la sainteté, unies à la modestie » (1-Timothee 2 : 11-15). Que voilà de belles paroles... en tout cas, là encore, l'islam n'a rien inventé.

Il est par suite étonnant d'observer que les écrits « islamophobes » qui, à Riposte Laïque en particulier, stigmatisent (à juste titre) les versets barbares du Coran n'en mentionnent jamais l'origine biblique – un simple oubli, sans doute... À noter également que, pas plus que les musulmans, ni les juifs ni les chrétiens n'ont jamais jugé utile d'abroger, dans leurs textes, les éléments criminogènes – nous reviendrons ultérieurement sur ce point. Reste alors la question : comment se fait-il qu'à partir de textes religieux analogues, certains peuples soient devenus tolérants, démocratiques et laïques, alors que d'autres ont continué à cultiver l'intolérance religieuse, la haine des étrangers et le goût du meurtre qui régnaient dans leurs tribus d'origine ?

Un premier élément de compréhension réside, précisément, dans

cette référence tribale et dans son contexte environnemental : à savoir les pays arides du Moyen-Orient, où les ressources sont rares et où, par suite, la compétition territoriale est féroce ; où l'homme est nécessairement un guerrier ; où la femme n'a aucune chance de survie hors d'une cellule familiale dont l'homme est le protecteur, donc le maître ; où les fréquentes absences de ce maître (équipées commerciales et guerrières) augmentent les risques d'adultère, qui doit donc être réprimé sans pitié ; et où l'unité populationnelle est la tribu, identifiée par ses ancêtres, ainsi que par son territoire ou ses parcours de nomadisme.

Dans ce contexte, et en l'absence de toute structuration économique permettant de construire une véritable nation, la religion apparaît comme le premier élément unificateur et la première source de légalité. En d'autres termes, la religion n'est pas une simple option métaphysique personnelle telle qu'on la conçoit aujourd'hui en Occident, mais toute une réglementation civile, juridique et pénale de la société permettant à celle-ci de fonctionner correctement : la loi du talion n'est pas tendre, mais ça vaut mieux que pas de loi du tout – c'est à dire la loi du plus fort.

Tel fut le rôle capital du judaïsme primitif codifié (selon la Bible) par Moïse, en référence à un Dieu « national » appelé Yahweh : ce judaïsme constitua l'identité du peuple hébreu par rapport aux autres populations mésopotamiennes (polythéistes) d'où il était issu ; ce fut le ciment qui maintint la cohésion de ce peuple (et son sentiment de supériorité) jusqu'à nos jours, en dépit d'une histoire mouvementée et souvent douloureuse qui aurait pu, à plusieurs reprises, le faire disparaître.

Au VII^e siècle de notre ère (deux mille ans après Moïse), le peuple hébreu avait déjà considérablement évolué sous l'effet de nombreuses vicissitudes, et le judaïsme avait donné naissance au christianisme – nous en reparlerons dans le

prochain article. Mais dans les contrées subdésertiques d'Arabie que ni les Grecs ni les Romains ne s'étaient donné la peine de conquérir, la vie n'avait pas changé depuis l'Antiquité : la société était restée violente, tribale, patriarcale et esclavagiste. Toutefois, sous l'influence des émigrés juifs et judéo-chrétiens, un certain monothéisme émergeait à partir des idolâtries ancestrales. C'est dans ce pays que, révisant l'histoire biblique à sa façon, un caravanier nommé Mahomet a (selon la tradition musulmane) « reçu la révélation » de l'islam : une innovation (quoique toute relative) sur le plan religieux, mais une démarche totalement conservatrice sur le plan sociopolitique. L'islam est une théocratie totalitaire aussi barbare que l'était le judaïsme primitif deux mille ans auparavant, parce qu'adaptée au même type de société, dans le même contexte environnemental.

C'est une lourde erreur que de croire à l'importance que les religions attribuent à leurs fondateurs respectifs – Moïse, le Christ ou Mahomet. Une religion ne naît pas du néant, mais d'un bourgeonnement issu d'une culture préexistante. Comme telle, elle intègre les codes sociaux et les comportements de son époque : l'islam n'a pas inventé la violence, non plus que la phallocratie, il n'a fait que codifier ces coutumes. En revanche, toute religion, de par son caractère sacré, tend à pérenniser les croyances et les mœurs qu'elle a intégrées au départ. Mais en dépit de cela, face aux aléas de l'histoire, les sociétés sont bien obligées d'évoluer, et les religions, même en traînant les pieds, ne peuvent que suivre le mouvement... enfin, autant que de besoin – c'est ce que nous verrons dans le prochain article.

Jean-Marie Blanc

(septembre 2016)